

(1) Attestation d'examen de modèle-type

(2) Numéro de l'attestation : **ZP/B044/18** remplace ZP/B091/15

(3) Produit : **Crochets de sécurité de toit de type B**
Type: ABS-Lock® DH-04-OG et ABS-Lock® DH-04-F

(4) Fabricant : **ABS Safety GmbH**

(5) Adresse : **Gewerbering 3, 47623 Kevelaer, Allemagne**

(6) Ce modèle de produits ainsi que les différentes versions homologuées ont été définies à l'annexe du présent attestation d'examen de modèle-type.

(7) Le service de certification de la Sté DEKRA EXAM GmbH certifie que ces produits remplissent les exigences fondamentales conformément aux normes énoncées au point 8. Les résultats de l'examen ont été consignés dans le rapport d'examen PB 18-031.

(8) Les exigences relatives aux normes sont remplies en raison de la conformité avec

DIN EN 517:2006

(9) Le présent attestation d'examen de modèle-type se réfère uniquement à la conception et à l'examen de modèle-type des produits décrits, en conformité avec les normes mentionnées. Pour fabriquer et commercialiser les appareils, il faut remplir le cas échéant des exigences supplémentaires non couvertes par le présent certificat.

(10) Le présent attestation d'examen de modèle-type est valide jusqu'au 11.04.2023.

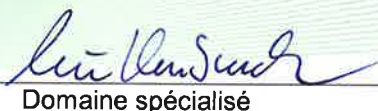
DEKRA EXAM GmbH
Bochum, le 12.04.2018

Signée: Wiegand
Bureau de certification

Signée: Mühlenbruch
Domaine spécialisé

C'est une traduction de l'allemand.
Devant le tribunal ou le conseil de prud'hommes le texte de l'allemand est valable et obligatoire.


Bureau de certification


Domaine spécialisé

TRADUCTION

- (11) Annexe du
- (12) **Attestation d'examen de modèle-type ZP/B044/18**
- (13) 13.1 Objet et type
Crochets de sécurité de toit de type B
Type: ABS-Lock® DH-04-OG et ABS-Lock® DH-04-F

13.2 Description

Le crochet de sécurité de toit de type B, type : ABS-Lock® DH-04 est réalisé dans les versions ABS-Lock® DH-04-OG (Figure 1) et ABS-Lock® DH-04-F (Figure 2) et permet d'accrocher des échelles et de servir de point d'ancrage individuel pour protéger une personne contre le risque de chute.

Le crochet de sécurité de toit se compose d'une tôle bordée (t = 3 mm). La fixation par vis est effectuée sur des toits inclinés sur les constructions de toit prévues à cet effet.

Le montage est effectué avec des éléments de fixation appropriés qui dépendent de la construction de toit. Les deux perçages arrière de la plaque de base permettent de loger les éléments de fixation. Le perçage avant sert à raccorder sur des systèmes de protection contre la foudre. Le point d'ancrage permet à l'utilisateur de se protéger des chutes par l'intermédiaire de son équipement de protection personnelle.

La base de crochets est prévue pour accrocher une échelle.

Le crochet de sécurité de toit de type B, type : ABS-Lock® DH-04-OG, est prévu pour le montage dans un chevron de toit avec contre-lattage sur le dessus.

Le crochet de sécurité de toit de type B, type : ABS-Lock® DH-04-F est d'autre part prévu pour des revêtements de toitures plates tels que les panneaux de bois tendre ou les panneaux OSB. Le cintrage de la tôle est supprimé en conséquence. Le crochet de sécurité de toit est en acier résistant à la corrosion.

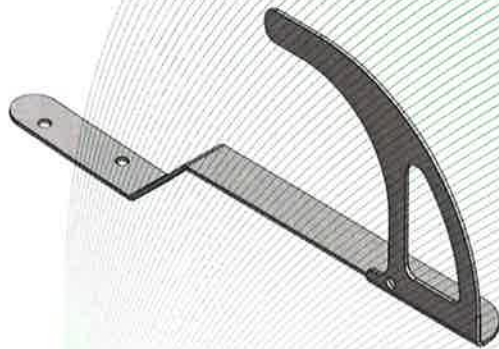


Figure 1 : Crochet de sécurité de toit de type B, type : ABS-Lock® DH-04-OG

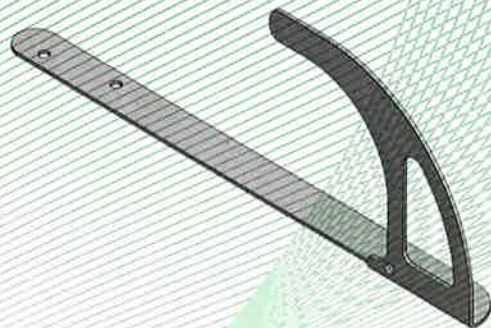


Figure 2 : Crochet de sécurité de toit de type B, type : ABS-Lock® DH-04-F

- (14) Rapport d'examen

PB 18-031, 12.04.2018